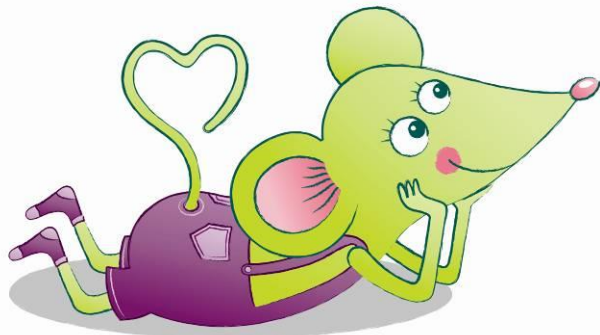


## Règlement intérieur ETE 2019

Nous accueillons les enfants de 6 mois à 3 ans révolus  
et non scolarisés.

### ❖ Horaires d'ouverture et tarifs:

Les journées et les demi-journées peuvent être prises individuellement.



### La caution est obligatoire pour valider toute réservation : (chèque à l'ordre du trésor public)

- Pour une réservation d'une demi-journée ou une journée uniquement, la totalité de la prestation doit être payée en caution.
- Caution à partir de 2 journées : **64 €**
- Caution à partir de 2 demi-journées : **40 €**

La caution ne sera encaissée que si vous ne vous présentez pas le 1<sup>er</sup> jour.

### Les prestations de la structure :

Sont obligatoirement **réglées le premier jour à l'arrivée** en CB, Chèque, Tickets CESU ou Espèces (la crèche est gérée en régie de recettes sous le contrôle du percepteur).

Elles sont nominatives, valables uniquement sur la période de réservation.

### **LES PRESTATIONS SONT NON REMBOURSABLES**

*Même avec un certificat médical*

*Sans aucune exception !*

### ❖ Arrivées et départs

La structure est ouverte de 8h30 à 17h30.

Afin de permettre le bon déroulement des activités de la journée :

- **les arrivées des enfants sont programmées entre 8h30 et 9h30 le matin et à 13h l'après-midi.**

Au-delà de ces horaires, l'accueil pourra être refusé.

- **les départs le matin se font entre 12h15 et 12h30.**
- **Les départs le soir se font à partir de 15h30 et jusqu'à 17h30.**

**Merci de respecter ces horaires. En cas de retard, contactez-nous le plus rapidement possible.**



A votre arrivée, nous vous demandons de vous présenter auprès **d'une des auxiliaires** qui prendra connaissance des informations nécessaires au bon déroulement de la journée (habitudes, événement particulier de sa nuit...).

De même, **présentez-vous 10 mn avant l'heure de départ** de votre enfant afin qu'à notre tour nous puissions vous relater les faits essentiels de sa journée.

**Nous vous rappelons que seuls les parents et les personnes majeures désignées sur la fiche d'inscription seront autorisés à venir chercher l'enfant. Une pièce d'identité sera demandée à toute personne se présentant pour récupérer un enfant.**

	Horaires	Tarifs Eté 2019
<b>JOURNEES (uniquement pour les plus de 16 mois)</b>		
Journée complète	8h30-17h30	<b>35 €</b>
Forfait semaine (5 journées complètes, repas inclus)	8h30 – 17h30	<b>192€</b>
<b>½ JOURNEES</b>		
1/2 journée matin	8h30-12h30	<b>23 €</b>
1/2 journée après-midi	13h-17h30	<b>25 €</b>
Forfait semaine (5 matins ou 5 après-midis)	8h30-12h30 ou 13h-17h30	<b>112 €</b>
<b>HEURE (si dépassement horaire): tarif unique de 10 euros</b>		

**Pour les prestations journée et ½ journée matin des enfants de plus de 16 mois, les repas sont fournis obligatoirement par la structure au tarif de 7€ le repas.**

### **En cas de complément d'inscription : 12 €**

Uniquement pour les parents ayant payés l'inscription d'un enfant de plus de 16 mois en demi-journée et qui souhaitent prolonger exceptionnellement le temps de garde à la journée.



## REPAS / GOUTER ET TROUSSEAU :

### - Généralités :

Sachez que selon la législation en vigueur les bouteilles (eau ou lait) ne peuvent être conservées que 48h. Pour éviter le gaspillage, essayez de nous donner des bouteilles de petite contenance (50 ml). Aucune bouteille ouverte ne sera restituée.

ATTENTION : Pas de préparation maison.

	Plus de 16 mois	Moins de 16 mois
<b>R e p a s</b>	La souris verte fournit les repas du midi pour les journées complètes et demi-journées matin.	<b>Les parents fournissent les repas</b> Seuls sont acceptés des aliments sous conditionnement industriel, des préparations lactées ou aliments à conservation à température ambiante.  Les biberons seront préparés sur place par nos soins : nous fournir les biberons <u>vides</u> , les dosettes de lait en poudre, l'eau minérale en bouteille non ouverte ou le lait en bouteille non ouverte
<b>GOÛTER DE L'APRÈS- MIDI</b>	<b>Les parents fournissent les goûters</b> Seuls sont acceptés des <b>aliments sous conditionnement industriel</b> , des préparations lactées ou aliments à conservation à température ambiante. Les dosettes de lait en poudre et cacao ne sont pas acceptées (pas de préparation de biberon).	<b>Les parents fournissent les goûters</b> Seuls sont acceptés des <b>aliments sous conditionnement industriel</b> , des préparations lactées ou aliments à conservation à température ambiante.
<b>S a c</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ au minimum, une tenue de rechange complète,</li><li>❖ couches et crème de soin si nécessaire</li><li>❖ doudou et/ou sucette</li><li>❖ carnet de santé <b><u>OBLIGATOIRE</u></b></li><li>❖ écran total, chapeau, lunettes de soleil, maillot de bain</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ au minimum, une tenue de rechange complète,</li><li>❖ couches et crème de soin si nécessaire</li><li>❖ doudou et/ou sucette</li><li>❖ carnet de santé <b><u>OBLIGATOIRE</u></b></li><li>❖ gigoteuse</li></ul>

**A noter que les enfants doivent avoir pris leur petit-déjeuner ou leur repas de midi (pour l'accueil de l'après-midi) avant de venir à la crèche.**

Le sac et chacun des objets du trousseau de l'enfant sont à noter de son prénom (marqueur à disposition). Nous vous rappelons qu'aucun bijou n'est autorisé, y compris les colliers dentaires et les boucles d'oreilles.

### SANTE :

Le vaccin obligatoire pour les enfants admis en collectivités est le D.T.P. (vaccin ROR recommandé).

Aucun enfant suspecté d'être malade ou fébrile ne sera accueilli.

De même, des délais d'éviction sont en vigueur pour les maladies contagieuses.

Le Maire  
Marc IOCHUM

La directrice  
Séverine EMONIN

Signature des parents suivie de la mention  
« lu et approuvé »